

Conseil Municipal du 06 Décembre 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 06 Décembre 2016 20h30 sous la présidence du Maire, Alain PIERRE afin de délibérer sur les points suivants :

Budget Communal : Décision modificative

En raison de l'absence d'un agent, dans l'attente des remboursements par les assurances et des heures de remplacement effectuées, un transfert de crédit des dépenses imprévues vers les charges du personnel de 15 000 € est approuvé.

Dépenses investissement : autorisation de liquidation

Les dépenses d'investissement concernant les projets en cours pourront être engagées sur les programmes prévus avant le vote du budget 2017 à hauteur du quart des crédits ouverts au budget 2016

SDANC : Nouvelles adhésions

Le Conseil municipal donne son accord pour l'adhésion au Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif des Vosges des communes de la Région de RAMBERVILLERS et d'URVILLE.

SMIC : Nouvelles adhésions

Le conseil municipal donne son accord pour l'adhésion au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale des Vosges des communes d'AUZAINVILLERS, MARTIGNY LES GERBONVAUX et du Syndicat des Eaux de l'ORMONT.

RPQS 2015 - Vente parcelle au SIEMF

Le conseil municipal a pris connaissance du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2015 d'eau potable présenté par le Syndicat intercommunal des Eaux des Monts Faucilles.

Une parcelle de terrain située dans le périmètre de protection de la source de la Xatte et appartenant à la commune d'une contenance de 719 m² est vendue au Syndicat des Eaux.

Admission en non valeurs

Une admission en non-valeur pour un montant de 8 130,32 € a été acceptée par le conseil, concernant des loyers et charges de chauffage de 2007 à 2010 impayés. Suite au décès de la personne, la succession ne permettait pas de rembourser la dette.

Questions diverses

Diverses informations et questions ont été à l'ordre du jour notamment la révision des contrats d'assurances, des travaux d'aménagement au groupe scolaire, de la mise à contribution de l'Assistance Technique de la Communauté d'Agglomération en vue de travaux à la salle polyvalente notamment le remplacement du chauffage.

Une étude d'enfouissement des réseaux secs (téléphone, éclairage public et électricité) est demandée au Syndicat Départemental d'Electrification au centre d'Uzemain.